Des tribunaux « inacceptables »

Partage international n° 193 – Septembre 2004

Le procureur général britannique, Lord Goldsmith, le fonctionnaire de justice le plus haut gradé du pays, a déclaré en juin 2004 devant l'Association internationale de Droit pénal que *: « les détenus de Guantanamo ne sauraient avoir de procès équitables devant des tribunaux militaires. Même si dans certaines situations exceptionnelles,* a-t-il précisé, *on peut être amené à prendre des mesures provisoires de restrictions des libertés civiles fondamentales, il est des principes qui ne souffrent aucun compromis. Et au nombre de ces principes, il y a celui* [d'assurer à quiconque] *un procès équitable. C'est la raison pour laquelle nous, Britanniques, n'avons pu accepter les tribunaux militaires que les Américains avaient mis en place pour juger les prisonniers de ce camp de détention, car ils n'offraient pas les garanties suffisantes pour de véritables procès au regard des normes internationales. »*

Sources : The Independent, G.-B.
Thématiques : politique
Rubrique : Le respect de la loi